

Quelque 74 millions de DH pour la réalisation d'infrastructures de santé dans la région de Marrakech, en 2009

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-01-2009 20:18:38

Une enveloppe budgétaire estimée à 74 millions de DH sera consacrée, au titre de l'année en cours, pour la réalisation d'infrastructures de santé, au niveau de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, a annoncé Mme Yasmina Baddou, ministre de la Santé.

Lors d'une réunion tenue, lundi à Marrakech, Mme Baddou a ajouté que ce montant dédié également à l'amélioration de la qualité des services hospitaliers au niveau de cette région est conséquent, comparativement à celui de l'année dernière, estimé à 27.380.000 DH.

Dans son exposé sur "la politique régionale de santé", la ministre a tenu à préciser que son département consacrerait 7 millions de DH pour le remboursement des établissements hospitaliers de la région offrant des prestations gratuites et un montant de 4.800.000 DH pour l'acquisition des équipements pour les salles d'accouchement et la réanimation des nouveaux-nés.

Et de poursuivre qu'il sera procédé également à la mise à niveau et à la reconstruction de 23 dispensaires ruraux et de 31 centres communaux de santé, outre la dotation de ces centres de compétences humaines nécessaires, d'équipements de radiographie et de laboratoires d'analyses médicales.

Concernant le programme de renforcement du réseau hospitalier au niveau de la région, Mme Baddou a indiqué que son département a œuvré pour l'amélioration du service des urgences à Marrakech et pour la création de service de cardiologie ainsi que d'une officine.

Elle a fait savoir, dans ce sens, que ce programme sera consolidé dès l'achèvement de la deuxième tranche du CHU de Marrakech vers la fin de l'année en cours, la construction de nouveaux hôpitaux à Imintanoute et à Tamensourte et la mise à niveau de certaines unités hospitalières à Essaouira et El Kelâa des Sraghna, outre l'hôpital Ibn Zohr à Marrakech.

Pour ce qui est des services d'hémodialyse, la ministre a pointé du doigt le manque enregistré dans ce domaine, surtout que la région ne dispose que de 4 centres seulement, notant qu'il a été procédé à la programmation de la construction de deux autres à Chichaoua et à Benguerir et de l'extension de celui d'Ibn Zohr à Marrakech pour la prise en charge de 100 patients additionnels.

Concernant la santé de la mère et de l'enfant, Mme Baddou a fait savoir que le taux de mortalité des mères et des nouveaux nés, demeure élevé au niveau de cette région, avec 227 décès/mille chez les femmes lors de l'accouchement et 40/mille chez les nouveaux-nés.

Elle a souligné, dans ce contexte, l'existence d'une feuille de route pour pallier cette situation, notamment à travers l'extension des centres d'accouchement, la mise en place d'unités mobiles dans les zones enclavées, la dotation des centres de santé d'ambulances équipées, l'amélioration de la

qualité des services d'accouchement et la création de services spécialisés pour nouveaux-nés.

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz compte 337 établissements hospitaliers, dont 283 en milieu rural, 11 hôpitaux dont 4 de spécialités, alors que le nombre de médecins généralistes s'élève à 187, contre 203 médecins spécialistes. Le nombre d'infirmiers, quant à lui, est estimé à 1.181.

Le wali de la région de Marrakech-Tensift- Al Haouz, M. Mounir Chraïbi a, de son côté, estimé que l'octroi d'ambulances équipées est de nature à renforcer et garantir l'efficacité des opérations de secours au niveau de la région, déplorant le manque enregistré en matière de traitement des brûlures de troisième degré et d'oncologie.

M. Chraïbi a mis l'accent, en outre, sur le déficit enregistré en matière de prévention sanitaire, en raison du manque de médecins et d'infirmiers au niveau de la région, avant de souligner la nécessité d'œuvrer pour la mise en place d'unités mobiles et la promotion de partenariats entre les départements gouvernementaux, les instances élues et la société civile, en vue de l'amélioration de la qualité des prestations offertes au citoyen.

Par la même occasion, Mme Baddou a remis les clés de 10 ambulances équipées, aux services de la protection civile (5 ambulances) et aux délégations régionales de santé, pour un montant global de 660.000 DH, financés par le Conseil de la région.

Mme Baddou s'est rendue également au CHU de la ville pour s'enquérir du fonctionnement des différents services de santé, mais aussi de l'état d'avancement des travaux de construction de la deuxième tranche de cet établissement hospitalier.

MAP